

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2017

Administration générale

1. La **séance a été ouverte** à 20 h 08 en l'absence du conseiller Jacques Frappier et en l'absence de public.
2. Après avoir retiré l'item 5.1 relatif à la *Politique Familles-Aînés de la MRC*, **l'ordre du jour a été adopté** à l'unanimité.
3. Le **procès-verbal** de la séance ordinaire du 6 septembre a été adopté à l'unanimité.
4. Un **relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. Les **comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'**entériner le dépôt des deux (2) états financiers comparatifs prévus par l'article 176.4 du Code municipal**. Le premier compare l'exercice financier 2016 à l'exercice financier 2017 en date du 31 août; il révèle que, dans les deux cas, l'exécution du budget respecte les décisions prises et annonce un surplus d'exercice. Le second état projette les résultats attendus au 31 décembre 2017; le rapport indique que le budget sera respecté.
7. Il a été résolu à l'unanimité d'**ajuster la rémunération du personnel impliqué dans les élections municipales** aux nouveaux taux communiqués par le *Directeur général des élections du Québec*. Dans quelques cas, notamment en ce qui a trait au scrutin anticipé, nos taux étaient inférieurs au minimum prescrit par la loi.
8. Le maire n'a pas transmis d'information particulière sur son secteur d'activité.

Sécurité publique

9. Il a été résolu à l'unanimité de **remplacer les serrures à contrôle numérique de la caserne de pompiers** au coût de 1916,29 \$, toutes taxes incluses.
10. Il a été résolu à l'unanimité d'**endosser le nouveau Schéma de couverture de risques de la MRC et de la remercier d'avoir été attentive aux attentes exprimées par la Municipalité de Saint-Paulin au moment de la consultation**. Le nouveau Schéma, en effet, réduit, tel que nous l'avions demandé, l'exigence minimale de déploiement (8 pompiers en 20 minutes plutôt que 10 pompiers en 15 minutes) et le nombre de suivis administratifs requis (28 rapports par an plutôt que 69).
11. Il a été résolu à l'unanimité d'**approuver la liste de besoins de formation de nos pompiers pour 2018** tel que préparée par le directeur par intérim du Service, M. Luc Picotte. Cette liste est nécessaire à la MRC pour supporter sa demande de financement auprès du ministère de la Sécurité publique.
12. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a informé ses collègues que **le camion d'incendie serait utilisé lors de la Fête de l'Halloween**.

Transport

13. Il a été résolu à majorité (un contre) d'**adopter le Règlement no. 261 autorisant la circulation de VTT sur certains chemins municipaux (secteur Hunterstown)**. Il a aussi été résolu à l'unanimité d'adopter le plan de signalisation et l'installation des pancartes qui seront financées, à parts égales, par la municipalité et le Club de VTT. **L'autorisation de circuler commencera quand l'avis public sur l'adoption du nouveau règlement sera donné**, c'est-à-dire dès que la nouvelle signalisation sera en place.
14. Il a été résolu à l'unanimité d'**allouer à Brodeur & Lessard de Saint-Paulin, le contrat de déneigement du stationnement municipal situé près du bureau de poste** et ce, aux mêmes conditions que l'an dernier : 550 \$ plus taxes.
15. Il a été résolu à l'unanimité d'**allouer à Maskimo**, le seul soumissionnaire conforme, **le contrat de réfection des chemins endommagés par les crues printanières (rang St-Louis, chemin de la Concession et chemin du Bout-du-Monde)**. Le contrat total est de 1 243 540 \$ et excède le financement disponible; c'est pourquoi le Conseil a alloué le contrat sous réserve d'un complément de financement demandé au ministère des Transports. La réfection de la côte du rang St-Louis et du tronçon endommagé du chemin de la Concession débutera dès maintenant. L'intervention sur le chemin du Bout-du-Monde est reportée au printemps et dépendra du financement manquant que nous espérons obtenir du Gouvernement avec l'appui de notre député, Marc H. Plante.
16. Il a été résolu à l'unanimité d'**appuyer le projet du Transport collectif de la MRC d'installer des abris dans les municipalités pour les voyageurs en attente**, et cela sous réserve des responsabilités dont pourraient hériter la Municipalité pour le suivi et l'entretien de ces futurs abris.
17. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, n'avait pas d'autre information particulière à transmettre.

Hygiène du milieu

18. Il a été résolu à l'unanimité de **renouveler nos contrats de services avec la firme Environnex de Québec** pour les analyses de **salubrité de notre eau potable** (ce contrat d'un an s'élève à 1 928 \$ plus taxes) et pour les **tests sur nos eaux usées** (ce contrat d'un an s'élève à 1 348 \$ plus taxes).
19. Il a été résolu à l'unanimité d'**installer des ancrages pour harnais de sécurité sur nos espaces clos** (puits de pompage de notre réseau d'aqueduc et d'égout) de manière à assurer la sécurité de nos employés. Le contrat est alloué à **Maurecon** de Trois-Rivières, une entreprise spécialisée, et il nous en coûtera 700 \$ plus taxes pour chacun des cinq (5) sites où seront installés ces ancrages.

20. Il a été résolu à l'unanimité d'**allouer à Toiture SB de Saint-Paulin le contrat de réfection de la toiture du bâtiment municipal de nos étangs aérés sur le chemin des Pionniers** au coût de 3 300,23 \$, toutes taxes incluses.
21. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser l'administration à préparer un devis d'appel d'offres pour la collecte des ordures**. Pour réduire l'enfouissement, le Conseil a décidé de retirer du contrat, le ramassage des résidus vers, des encombrants (pneus, bois, meubles, etc.), des appareils ménagers, des produits dangereux (peinture, huiles, etc.) et du matériel électronique. Il a aussi décidé de retirer du contrat, le ramassage des conteneurs des industries en maintenant toutefois le ramassage des matières résiduelles produites par le personnel de ces entreprises. Comme les nouvelles dispositions ne s'appliqueront qu'en 2018, le Conseil examinera d'ici là des alternatives à offrir aux citoyens comme la mise en place, à Saint-Paulin, d'un écocentre.
22. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public que **le dossier de prolongement des services au secteur du Lac-Bergeron est en attente du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement**. Les travaux ne pourront donc pas débuter en 2017; nous espérons cependant compléter le dossier pour débuter les travaux au printemps 2018.

Santé et bien-être des citoyens

23. Le Conseil a accusé réception d'une lettre de Mme Réjeanne Blais s'inquiétant de la relocalisation de boîtes postales de la rue Damphousse vers la rue Guimond - ce qui n'aura pas lieu finalement - et il a été résolu d'**endosser le projet de Postes Canada de relocaliser ces mêmes boîtes sur les rues Matteau et Bergeron ainsi que de relocaliser d'autres boîtes sur le territoire**.
24. Il a été résolu à l'unanimité d'**adresser les félicitations du Conseil aux membres du comité fondateur du parkrun et à Mme Josée Coulombe, récemment honorés par Maski en forme**.
25. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, a informé le public que **la Municipalité s'impliquera dans la campagne de sensibilisation régionale contre le radon** et qu'elle a été **nommée ambassadrice des saines habitudes de vie** par *Maski en forme*.

Aménagement, urbanisme et zonage

26. Il a été résolu à l'unanimité de **verser au Comité industriel de Saint-Paulin, qui a satisfait aux obligations de notre entente de partenariat, la seconde et dernière tranche de son financement 2017** qui s'élève à 16 792 \$.
27. Il a été résolu à l'unanimité d'**appuyer les demandes, auprès de la CPTAQ, de M. Firmin St-Yves** qui souhaite acquérir une parcelle de terre de M. Michel Boucher et celle de M. Yvon Allard, résident de la rue Brodeur, qui souhaite séparer sa partie de terre qui est boisée de celle qui est cultivable.

28. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public des éléments suivants :
- **La CPTAQ poursuit son analyse** des demandes de MM. Bouchard, Lessard, Hamelin et de Mme Lysaught ainsi que celle de la Succession Charles-Aimé Turner.
 - L'UPA a adressé **une lettre de remerciements à la Municipalité** pour sa contribution à l'activité *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*.
 - Le restaurant **Les 2 Bouffons a demandé un permis d'alcool**.

Culture, loisirs et sports

29. Suite à la location de salles à un regroupement de propriétaires de véhicules récréatifs le week-end du 22 septembre, les propriétaires du *Camping Belle-Montagne* ont publié un communiqué accusant la municipalité de se livrer à de la concurrence déloyale. **Le Conseil a étudié la situation et conclu qu'aucune irrégularité n'a été commise dans cette situation. Il a aussi réaffirmé la pertinence de sa politique de location de salles et confirmé ses procédures administratives.** Il a été résolu à l'unanimité d'informer les plaignants de la position du Conseil et de les inviter à un entretien privé avec le Conseil s'ils le souhaitent.
30. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser l'administration à accorder le tarif préférentiel de location de salle à Mme Nadège St-Arnaud, de Saint-Paulin, qui monte un projet de production artistique et recherche l'appui des municipalités concernées, dont Saint-Paulin et Saint-Élie-de-Caxton.** Ce tarif de 1 \$ / personne / séance d'occupation d'une salle est accordé exceptionnellement pour une période de quatre (4) mois (mars à juin 2018) et tient compte du soutien que le Conseil veut apporter à cette initiative culturelle.
31. Le Conseil a résolu à l'unanimité d'**autoriser de loger une demande de financement au Fonds Jeunesse CDJL** qui offre deux bourses de 1 000 \$ pour enrichir la collection jeunesse de deux bibliothèques municipales dont la demande aura été retenue.
32. En l'absence du conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, le maire a communiqué à l'assistance le rapport du Camp de jour 2017:
- **Le Camp de jour 2017 a été un grand succès du 26 juin au 18 août.**
 - Cinquante-six (56) enfants ont participé dont 44 de Saint-Paulin; les autres provenaient de Charrette (1), Ste-Angèle (6), St-Léon (4) et Shawinigan (1).
 - Trois (3) animatrices ont été embauchées et ont fait un boulot remarquable reconnu par les 19 parents qui ont remis leur formulaire d'appréciation.
 - **Le budget du Camp indique un surplus de 1 930 \$;** en 2016, on avait enregistré un déficit de plus de 5 000 \$ et en 2015, un déficit de près de 2 000 \$.
33. Il a été résolu à l'unanimité d'**adresser des félicitations et remerciements au personnel du Camp, Mmes Nathalie Marion, la responsable, ainsi que Kassandra Savard et Léonie Turner, animatrices.**

Autres sujets

34. Faute de public, **il n'y a pas eu de période de parole au public.**

35. Par vote unanime, à 20 h 20, **la séance a été levée.**